



DISPOSITIF DE SIGNALEMENT

HARCÈLEMENT | DISCRIMINATION | CORRUPTION

Vous êtes témoins ou victime de faits délictuels ou d'un acte contraire à l'éthique de l'entreprise ?

Le dispositif Alertcys.io est à votre disposition.

Alertcys est un service externe de gestion des alertes professionnelles qui vous permet de déposer un signalement sans vous mettre en situation de risque.

Le dispositif préserve votre anonymat, facilite le dépôt et vous bénéficiez de l'accompagnement d'un médiateur commissaire de justice pour vous accompagner dans le traitement de l'alerte.

SIGNALEZ UNE SITUATION

COMMENT FONCTIONNE LE TRAITEMENT D'UNE ALERTE ?

DÉPÔT SIMPLE	ANALYSE SÉCURISANTE	TRAITEMENT EN CONFIANCE
Pour effectuer votre signalement :	Alertcys.io débute immédiatement l'analyse de l'alerte :	L'alerte est traitée sur la plateforme en ligne :
Sur la plateforme en ligne www.alertcys.io Bouton "Déposer une alerte"	Un médiateur, commissaire de justice et soumis au secret professionnel, vous contactera pour évaluer la recevabilité de votre signalement et vous accompagner dans le processus de dépôt.	Avec l'accompagnement du médiateur commissaire de justice.
Par courrier Alertcys.io - Service d'alerte 44 rue de Douai 75009 PARIS FRANCE	L'alerte en matière de corruption, trafic d'influence ou délit financier est transmise au référent de la CCIT. L'alerte en matière de harcèlement, discrimination ou violence au travail est transmise au référent de la CCIR. L'identité du lanceur d'alerte n'est pas révélée.	Dans un délai maximal de trois mois, vous recevrez des informations sur les actions entreprises par la CCI pour résoudre la situation.